

**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MARIA-GORETTI**

Province de Québec
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École Maria-Goretti
Conseil d'établissement

1. Ouverture de l'assemblée.

La séance est ouverte à 18h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Maria-Goretti tenue le mercredi 28 novembre 2023 à 18h30 à l'école Maria-Goretti, 172, rue Guévremont, Sorel-Tracy à laquelle sont présents;

Mesdames, Messieurs,

ROBIDOUX, Bianca	<input type="checkbox"/>	BLAIN, Mélanie	<input type="checkbox"/>
BOILY, Karine	<input type="checkbox"/>	DAOUST, Mélanie	<input type="checkbox"/>
DE GUISE, Louis-Simon	<input type="checkbox"/>	LE ROUX-COURNOYER, Caroline	<input type="checkbox"/>
ST-AMAND, Hugo	<input type="checkbox"/>	QUESSY, Catherine	<input type="checkbox"/>
LIPOT LI LIPOT, Félix	<input type="checkbox"/>	LÉVESQUE, Luc	<input type="checkbox"/>
PÉLOQUIN, Maude	<input type="checkbox"/>	LEBLANC, Nancy	<input type="checkbox"/>

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption)
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2023 (adoption)
4. Suivi au procès-verbal
5. Budget de l'école
6. Projet éducatif
7. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation
8. Période de questions du public
9. Programme d'activités au service de garde en milieu scolaire
10. Régie interne du service de garde
11. Normes et modalités
12. Autres informations de la direction
13. Autres informations des enseignants, soutien et service de garde
14. Rapport du comité de parents
15. Correspondance
16. Autres sujets :
 - a) Photos scolaires
 - b) OPP

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Constaté par Mme Karine Boily

- CÉ-2023-10-802 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- Lecture par M. St-Amand , adopté par Maude Péloquin**
- CÉ-2023-10-803 3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2023**
- Adopté tel quel par Mélanie Blain**
4. **Suivi au procès-verbal**
Mme Boily, directrice, fait un suivi sur le projet d'aménagement de la cour d'école. Elle mentionne que ventiler tous les montants depuis le début lui est impossible du fait qu'elle est nouvellement en poste. Par contre, elle partage les montants qu'elle a pu répertoriés : (voir avec Mme Boily afin de vérifier qu'il n'y ait pas d'erreur)
- De ce montant, Mme Boily précise que nous devons garder 40% afin de pouvoir faire une demande de financement au gouvernement.
- Mme Boily mentionne aux membres que 2 parents d'enfants de l'école sont venus la rencontrer afin de lui demander l'autorisation de présenter une demande de subvention pouvant aller jusqu'à 10 000\$ à Arbres Canada afin d'embellir et mettre des îlots de fraîcheur dans la cour d'école. Pour cela, la demande doit présenter le montant que l'école est prête à investir de son côté. Mme Boily demande aux membres présents de convenir d'un montant approximatif venant du budget ci-haut présenté. Les membres conviennent de façon unanime qu'un montant de 5 000\$ peut être prévu pour ce projet spécifiquement. La présente est adoptée par Mme Maude Péloquin, vice-présidente.
5. **Budget de l'école**
Mme Boily, directrice, informe les membres qu'une rencontre avec le directeur général était prévue le 20 novembre dernier, mais en raison de la grève en vigueur à ce moment, ils ont convenu de reporter la rencontre à un moment ultérieur.
- CÉ-2023-10-804 6. **Projet éducatif**
Mme Boily, présente aux membres présents un Power Point sur le projet éducatif afin de leur présenter la mission de l'école pour les 5 prochaines années. (voir le Power Point présenté par Mme Boily pour résumé)
7. **Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**
- Présentation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation ainsi que le nouveau point concernant les violences à caractère sexuel provenant du CSST, par la direction afin d'adoption.
- Pour faire suite à la présentation, la direction informe les membres qu'elle souhaite structurer et détailler plus le plan présenté afin qu'il soit clair sur les actions qui doivent être portées tout au long du processus d'application de celui-ci, ex : comment dénoncer, le suivi, etc. Mme Boily mentionne que selon un sondage effectué en mai 2022 auprès d'élèves de l'école, 92% des élèves se sentent en sécurité au sein de leur école. Afin d'augmenter le taux, la direction informe qu'elle a demandé la création d'une adresse courriel que les élèves et/ ou les parents pourront utiliser, sans peur, pour dénoncer ou demander de l'aide. Éventuellement, une boîte de dénonciation sera aussi installée dans un lieu stratégique afin de garder la confidentialité des usagers. Elle précise aussi que le plan de gradation des sanctions sera aussi appliqué avec soin afin que les sanctions reliées aux gradations soient aussi appliquées tel que prévu, ex : suspension interne jusqu'à suspension externe.
- Mme Boily revient sur une nouveauté, soit l'ajout au plan du point de la violence à caractère sexuel tel que prévu par la loi. Celui-ci doit prévoir de modalités pour faire des dénonciations, des actions à prendre, de la confidentialité, des mesures de soutien, des sanctions disciplinaires ainsi que du signalement. Ce dernier sera traité comme n'importe quel acte de violence.
- Adopté par Mélanie Blain.

8. Programme d'activités au service de garde en milieu scolaire

Mme Boily, directrice, mentionne aux membres que chaque SDG doit avoir un programme d'activités et elle présente le document explicatif de ce qui se fait au SDG de Maria Goretti. De plus, Mme Boily mentionne qu'en lien avec le programme d'activités, il y a dorénavant une affiche à l'entrée concernant la planification de la semaine. De plus, de l'aide aux devoirs est disponible de 16h30 à 17h30.

Mme Boily informe qu'avec la technicienne du SDG, elles ont travaillé sur les valeurs du SDG et comment les éducatrices devront travailler avec ces valeurs ainsi que sur l'orientation éducative du SDG. Approbation par Mélanie Daoust.

9. Régie interne du SDG

Mme Boily fait la présentation du document constituant la régie du service de garde. M. Hugo St-Amant, président, demande à revoir les coûts qui avaient été adoptés l'an dernier par rapport au document présenté. Mme Boily fera un retour par courriel aux membres à ce sujet.

Approbation de la régie interne par Mme Catherine Quessy

CÉ 2023-10-805

10. Normes et modalités

Pour des raisons hors de son contrôle, Mme Boily n'est pas en mesure de produire les Normes et modalités de l'école pour cette année, c'est pour cette raison qu'elle présente le calendrier d'organisation des pédagogiques et rencontre de parents pour 23-24. Ce dernier est approuvé par Mme Catherine Quessy.

11. Autres informations de la direction

La direction informe que les travaux d'urgence au sous-sol sont terminés. Les maternelles 4 ans ainsi que l'enseignante de musique ont pu retrouver leur classe respective. Par contre, des travaux sont à prévoir dans la classe de musique et le local de 1^{ère} année en mai-juin.

La direction fait mention aux membres du déplacement du débarcadère des autobus quelques mètres plus loin qui fait une belle différence au point de vue la sécurité des enfants.

Mme Boily informe qu'elle a mis sur pied un info-parents qu'elle souhaite faire parvenir de façon mensuelle aux parents afin de les tenir informés des dates importantes du mois ou de rappels utiles.

12. Autres informations des enseignants, soutien, service de garde

N/A

13. Rapport du comité de parents

Voir le rapport du président pour résumé

14. Varia

a) Photos scolaires : Mme Nancy Leblanc mentionne avoir vu plusieurs commentaires sur le résultat de la séance photos de septembre 2023. Elle demande s'il serait pertinent de sonder les parents sur leur appréciation. Mme Boily explique avoir reçu plusieurs courriels sur le sujet et qu'à la lecture de ceux-ci un sondage n'a pas lieu d'être. Mme Leblanc mentionne qu'il serait bien d'avoir des échantillons des résultats des photos des photographes qui sur sont présentés afin de pouvoir prendre une décision éclairée lorsque le temps sera venu.

b) OPP : M. Hugo St-Amant, président, mentionne avoir une liste de noms de parents qui souhaiteraient participer à l'OPP de l'école. Une invitation pour une rencontre en lien avec le projet éducatif sera envoyée aux parents ayant mentionné leur intérêt.

15. Correspondance

Aucune correspondance.

16. Prochaine rencontre

Mardi le 20 février 2024 à 18h30.

17. Levée de l'assemblée

Adoptée par Mélanie Blain.

La présidente

La directrice